

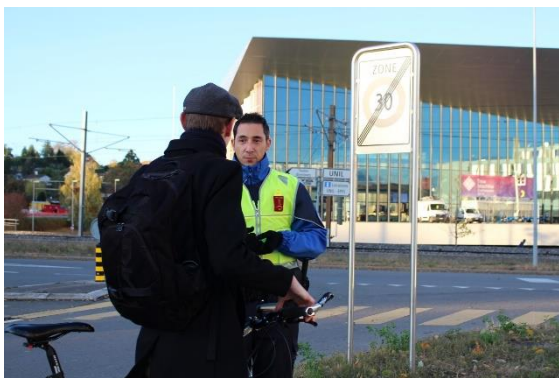
Police Ouest lausannois (POL) – Activités communales



Répondant communal

Pour Ecublens, le répondant communal est le Premier-lieutenant Chappuis. Il a participé aux séances hebdomadaires des Chefs de service se déroulant dans le bâtiment de Mon Repos. Il a également pris part aux séances mensuelles dites de coordination, réunissant les Services des bâtiments, épuration des eaux et développement durable, de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions, des travaux, des écoles et de police qui se tiennent au Centre technique communal. Tout au long de l'année 2018, l'échange et le partage d'informations, entre le Municipal et le répondant, se sont déroulés régulièrement, à raison d'une séance hebdomadaire.

Lors de ces entrevues, il a par exemple été question de la problématique des webcams, ainsi que des caméras de surveillance situées sur le site de l'EPFL. Les questions soulevées par l'Association pour la défense des intérêts de la région des Hautes Ecoles (ADIRHE) ont trouvé réponses au travers d'un rapport de renseignements.



D'autres sujets ou problématiques ont également été traités lors de ces séances, tel que le non-respect de la signalisation (riverains autorisés) sur le chemin de Champ-Colomb. Plusieurs variantes visant à réduire ce phénomène, autrement que par la répression, ont été examinées. Une séance entre le Service des travaux, la POL, accompagnée du Municipal de la Sécurité

publique, et les entreprises riveraines, a également été organisée. Au final, en raison des travaux de construction à venir pour le nouveau site « AFIRO », il a été décidé de continuer les contrôles préventifs et/ou répressifs jusqu'à la fin du chantier.

La question du régime de circulation, et notamment de la sécurité, dans le quartier « Montaney » a suscité d'innombrables échanges de courriels, ainsi qu'une rencontre entre le Comité dudit quartier, le Service de l'urbanisme, de la mobilité et des constructions, la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR), l'Unité trafic de la POL, ainsi que l'implication de deux Municipaux, dont M. Farine. Cette séance a permis d'éclaircir passablement de points en suspens mais ce dossier n'est pas encore clos.

La pose d'une caméra de détection de personnes, au passage pour piétons situé sur l'avenue du Tir-Fédéral, à la hauteur du débouché du chemin de Champ-Colomb, a permis une plus grande flexibilité de la phase verte lors du passage de groupes d'enfants à la sortie des classes, répondant ainsi à une demande de la Direction des écoles pour garantir une meilleure sécurité.

D'autres demandes telles que la pose de miroirs, de compteurs routiers ou des cas de mauvais stationnement, notamment à l'intersection de la route du Molard/route de la Pierre, ont également animé cette année 2018.

Ces quelques exemples ne sont pas exhaustifs mais reflètent bien la richesse de ces échanges et rencontres.

Il est entendu que les éventuels aspects politiques d'un dossier sont toujours supervisés par le Commandant de la POL, le Major F. Schaer.

*Plt Jacques-André Chappuis,
Répondant communal*

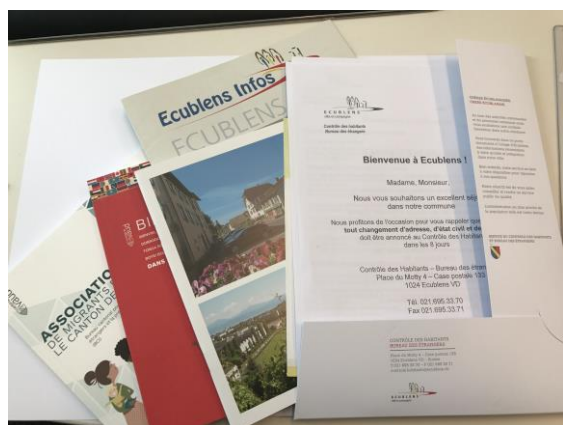
La partie « intercommunale », résumée dans le rapport de la PolOuest, figure dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures ».

Service du contrôle des habitants

ORGANISATION DU SERVICE

Le Service du contrôle des habitants, comprenant le bureau des étrangers, est composé, au 31 décembre 2018, de cinq collaborateurs et de deux apprentis, à savoir :

- 1 Cheffe de service.
- 4 employés de commerce (2 à 100 %, une à 80 % et une à 70 %).



TACHES DU SERVICE

Les principales tâches assumées par le service sont les suivantes :

Contrôle des habitants et bureau des étrangers

- Gestion administrative du service.
- Accueil de la population et gestion des demandes des administrés.
- Information et orientation sur les procédures à suivre – conseil notamment dans le cadre du Plan cantonal d'intégration.
- Enregistrement des arrivées, départs, changements d'adresse et autres mutations.
- Etablissement des diverses attestations et visas.
- Etablissement des demandes de cartes d'identité.
- Etablissement des badges pour la déchetterie.
- Convocations aux habitants (arrivée, départ, changement d'adresse).
- Transmissions des mutations aux divers partenaires.
- Constitution des dossiers étrangers.

- Enquête administrative dans le cadre de l'entraide avec différents services étatiques.
- Suivi des demandes de regroupement familial et déclaration de prise en charge.
- Vérification de la conformité des pièces aux exigences légales et administratives.
- Recherche et rassemblement des éléments nécessaires à la prise de décision.
- Vérification des disponibilités financières.
- Délivrance des préavis communaux dans le cadre de la Loi sur les étrangers.
- Gestion des permis frontaliers.
- Convocation et prolongation des permis de séjour des étrangers.
- Renouvellement des documents légitimant les séjours (habitants en séjour).
- Rapports de dénonciation.

Les différentes activités du Service du contrôle des habitants ont pour but principal la gestion d'un registre des habitants au plus proche de la réalité, ainsi que la gestion des dossiers étrangers.

Le registre des habitants permet aux Autorités, aux services de l'administration communale et à d'autres services, notamment la sécurité publique, de pouvoir effectuer leurs tâches.

Cette année a été marquée par l'introduction de papier sécurisé pour l'établissement des diverses attestations établies par notre service.

Etudiants EPFL/UNIL

Comme chaque année, notre service enregistre une forte affluence au guichet, plus marquée durant les mois de février à mars et d'août à octobre, correspondant à la rentrée académique de l'EPFL et de l'UNIL.

Nous utilisons une interface web où les étudiants peuvent s'enregistrer en ligne avant de déposer leur dossier d'inscription et, pour les étrangers, la demande pour l'obtention d'une autorisation de séjour.

Cette démarche leur permet de disposer d'une attestation de domicile après le dépôt de leur demande et de ne se déplacer qu'une fois (au lieu de deux à trois fois) pour

leur inscription et d'économiser ainsi du temps au guichet.

Ce site génère automatiquement le rapport d'arrivée (il devait auparavant être complété manuellement par l'étudiant) et s'intègre automatiquement au logiciel de gestion des habitants. Cette intégration automatique permet de délivrer l'attestation de domicile nécessaire aux étudiants directement lors de leur inscription (en lieu et place d'un jour de délai d'attente pour l'obtention de ce document et d'un déplacement supplémentaire).

Ces nouveaux étudiants sont pour la majorité des étudiants étrangers. La gestion des dossiers « étudiants étrangers » demande au service un travail supplémentaire conséquent durant toute l'année, tant au guichet que pour la gestion administrative des dossiers en back office.

Guichet virtuel

Afin de faciliter certaines demandes de nos administrés, notamment en leur évitant un déplacement au Contrôle des habitants, nous proposons les transactions suivantes :

- Commande et possibilité de paiement de diverses attestations (attestations de domicile, séjour, départ).
- Annonce d'un changement d'adresse interne à la Commune.
- Annonce d'un départ.
- Inscription d'un chien et annonce du décès ou du départ d'un chien.
- Recherche d'identité d'un habitant.

Ces prestations permettent aux personnes de ne plus se déplacer physiquement au guichet et de recevoir le document dans un délai d'un à deux jours.

Autorisations de stationnement

Le Service du contrôle des habitants est en charge de la gestion des autorisations de dépassement de la durée de parcage, tâche qui était précédemment gérée par la POL.

Les autorisations sont délivrées pour des zones préalablement définies dans la Commune. Le prix s'élève à Fr. 30.- par mois.

Nous dénombrons 22 autorisations délivrées pour l'année 2018 et 10 autorisations de courte durée.

Registre des inhumations

Les tâches liées à la gestion du registre des inhumations sont réparties entre le Service des travaux et le Service du contrôle des habitants.

Le Service du contrôle des habitants est dès lors en charge de :

- Réception des informations liées au décès (pompes funèbres, famille).
- Edition des avis de décès et avis pour l'affichage.
- Envoi des avis aux partenaires selon certains critères du défunt.
- Mandater une entreprise de pompes funèbres dans certains cas.
- Réception des certificats d'inhumation et d'incinération.
- Rôle d'intermédiaire entre l'administration et les pompes funèbres, ainsi que la famille du défunt.

Registre des chiens



Le Service du contrôle des habitants tient à jour le registre des chiens.

Une fois par année, le registre est transmis à l'Office d'impôt du district pour la facturation de l'impôt communal (Fr. 100.-) et de l'impôt cantonal (Fr. 100.-). Les personnes bénéficiant des prestations complémentaires sont totalement exonérées de l'impôt. Il en est de même pour les chiens « professionnels ». Les personnes au bénéfice du revenu d'insertion sont quant à eux exonérés de l'impôt cantonal uniquement.

Ces dernières années, les statistiques démontraient une baisse du nombre d'inscriptions. A cet effet, la Direction du service a décidé de mettre en place des actions (correspondance aux gérances, affiche dans les immeubles, article dans le journal) afin de sensibiliser la population à l'importance de venir inscrire son chien.

Ces actions ont permis notamment l'inscription de 50 chiens, dont certains provenaient de l'étranger.

Les tâches liées à la gestion du registre des chiens sont :

- Gestion des inscriptions, des décès et des changements de propriétaire.
- Transmission des mutations à l'Office d'impôt des districts de Lausanne et Ouest lausannois et à la POL.
- Mise à jour du rôle des chiens et envoi annuel du rôle à l'Office d'impôt.
- Annonce spécifique des chiens « dangereux » au Service vétérinaire cantonal.
- Attribution aux propriétaires de chiens d'un identificateur fédéral.
- Mise à jour de la base de données fédérale des chiens « ANIS ».
- Mise en place d'actions diverses pour le recensement des chiens.
- Information et orientation des administrés dans ce domaine.

Statistique des chiens :

	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Chiens	427	497
Chiens potentiellement dangereux	20	19
Total	447	516

En comparaison avec d'autres communes de l'Ouest lausannois :

Commune	Nombre de chiens
Renens	618
Ecublens	516
Bussigny	380
Prilly	359
Crissier	308
Chavannes-près-Renens	247

Registre civique



Cette année, le fichier des électeurs (rôle) a été préparé à 5 reprises et les mutations sont enregistrées quotidiennement.

Le rôle des électeurs est envoyé au Service des communes et du logement qui se charge de l'utiliser pour l'envoi du matériel aux habitants.

Lors de chaque votation/élection, le Service établit des cartes de vote, en plus de celles transmises par le Canton, soit pour des raisons de perte du matériel, arrivée de suisses de l'étranger ou d'un autre canton ou encore lors de l'acquisition des droits civiques (naturalisation).

Nombre de cartes de vote établies en 2018 : 58 cartes supplémentaires.

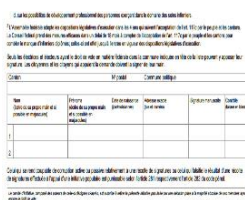
Les principales tâches liées à la gestion :

- Mise à jour du rôle des électeurs.
- Envoi et réception des attestations de radiation du rôle.
- Gestion de la liste des doublons.
- Enregistrement des cartes de vote.
- Edition de cartes de vote (duplicata ou supplémentaire).
- Collaboration avec le Bureau du Conseil communal (organisation, matériel, etc.).
- Réponse aux administrés sur les principes du registre civique.
- Etablissement de l'attestation convoquant les assemblées à voter.
- Création et mise à jour du rôle des électeurs.
- Commande du matériel de vote.
- Enregistrement des cartes de vote.
- Création des cartes de vote et envoi.
- Etablissement du procès-verbal et comptage des cartes et enveloppes de vote.
- Transmission des informations à l'huissier et aux responsables du bureau de vote.
- Préparation du matériel pour l'huissier (vendredi avant le scrutin).
- Soutien administratif au Bureau du Conseil communal.

Statistique des électeurs :

	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Suisses	5'477	5'564
Etrangers	2'203	2'208
Total	7'680	7'772

Initiative et référendum



Dans le cadre du registre civique, le Service du contrôle des habitants se charge de la vérification des listes d'initiatives et référendums, reçues soit directement des habitants ou des comités d'initiative ou référendaires.

Lorsqu'une signature n'est pas validée, le motif doit être apposé sur la liste. Les principaux motifs sont notamment : signatures données plusieurs fois ou personne n'ayant pas le droit de vote (en séjour à Ecublens ou de nationalité étrangère).

A la fin de chaque contrôle, un rapport doit être établi pour le comité d'initiative ou référendaire et envoyé à celui-ci, accompagné des listes de signatures (validées et non prises en compte).

L'année 2018 a été marquée par un nombre important de contrôles en comparaison à l'année 2017. Le contrôle ne peut se faire que manuellement et chaque identité doit être vérifiée.

	2017	2018
Initiatives :	10	8
Référendums :	3	4
dont		
Signatures reçues	1'879	2'035
Signatures validées	1'510	1'639
Signatures non valables	369	396

Taxes de séjour



La taxe de séjour est perçue auprès des personnes en résidence secondaire, des étudiants, auprès de l'Hôtel des Inventions et auprès du SwissTech Hotel.

Un règlement intercommunal réunissant les communes membres de la Communauté touristique de la région lausannoise définit les modalités de perception et d'exonération de cette taxe.

Le montant de la taxe est perçu « par personne » et selon différentes catégories.

Les personnes en domicile secondaire ou les étudiants font partie de la catégorie 7

(studios, chambres, appartements), soit Fr. 37.- par mois.

Le montant de la taxe de séjour pour l'Hôtel des Inventions et le SwissTech Hotel est de Fr. 3.10 par nuitée et par personne.

En plus des catégories mentionnées ci-dessus, des habitants ont annoncé des nuitées dans le cadre de la location de leur logement. La taxe perçue est de Fr. 2.60 par nuit et par personne. Il s'agit de chambres d'hôtes ou de location privée.

La recette nette de cette taxe est répartie en trois parts :

- 20 % pour Lausanne Tourisme
- 30 % pour Ecublens Animation**
- 50 % pour le Fonds pour l'équipement touristique de la région lausannoise (FERL).

Il est intéressant de noter que la part reversée à notre société de développement (Ecublens Animation) se monte à **Fr. 129'926.95**, laquelle contribue aux diverses activités socioculturelles de la Commune (voir le rapport d'activités d'Ecublens Animation qui se trouve dans le chapitre « Organismes intercommunaux et relations extérieures »).

Les principales tâches pour le service sont :

- Assujettissement et facturation des taxes de séjour.
- Suivi et contrôle des taxes de séjour.
- Réponses aux administrés sur les principes de la taxe de séjour.
- Information et orientation sur les procédures à suivre et, le cas échéant, conseil.
- Etablissement des notes de crédit (annulation de la facturation) et des avis de remboursement.

Cérémonie des nouveaux habitants

Le samedi 2 juin 2018 a eu lieu la deuxième cérémonie d'accueil des nouveaux habitants. Cette manifestation est l'occasion pour la Municipalité et les services administratifs de rencontrer les nouveaux habitants afin de leur souhaiter la bienvenue et de leur présenter différents sujets d'actualité. Cette manifestation fait partie des mesures

souhaitées par la Municipalité pour renforcer l'accueil des nouveaux habitants et l'intégration dans la Commune.



Une partie officielle était organisée au réfectoire du Centre socioculturel, de 10 h 30 à 11 h, avec le message des Autorités et la présentation de la Municipalité par le Syndic, M. Christian Maeder. Deux présentations des services communaux ont suivi : la première concernant les prestations sociales communales et la seconde au sujet des subventions communales dans le domaine du développement durable.

Lors de cette cérémonie, le Service de défense incendie et de secours (SDIS) Chamberonne a eu l'occasion de transmettre ses informations et de sensibiliser les nouveaux habitants sur certains points. Cette première partie a été clôturée par la projection du film de présentation de la Commune (disponible sur le site internet communal, ainsi que sur YouTube).

La seconde partie, qui s'est déroulée sur la place François Silvant, se voulait dynamique et propice aux échanges. A cet effet, différents stands d'information étaient présents tels que l'Association des 55+ d'Ecublens, l'Union des sociétés locales, le Centre des jeunes, la Commission d'intégration et d'échange Suisses-Etrangers de la Commune d'Ecublens/VD (CIESEE), le SDIS, la ferme des Huttins et différents services communaux (Service des affaires sociales, familiales et du logement, Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable et Service du contrôle des habitants).

Un apéritif a permis d'agrémenter les échanges dans une ambiance conviviale et ensoleillée. De plus, tout au long de cette seconde partie, une toile « Bienvenue » a été conçue par un jeune d'Ecublens, M. Renato Correia. Chaque personne pou-

vait signer la toile afin de marquer sa participation. Cette toile est affichée dans les locaux du Service du contrôle des habitants.

Chiffre de la population – Cap des 13'000

Le chiffre cantonal de la population (en domicile principal), publié par le Service cantonal de la statistique, est établi sur la base du registre cantonal des personnes, alimenté par les registres communaux du Canton de Vaud et les registres fédéraux.

Ce chiffre cantonal de la population au 31 décembre 2018 s'élève à 12'939 personnes. Ce chiffre est différent de la population au 31 décembre 2018 comptabilisée par le registre communal qui s'élève à **13'034** habitants.

La différence s'explique par le décalage dans l'extraction des données, ainsi que par une méthode différente de calcul de la statistique.

La Ville d'Ecublens vient de passer la barre des 13'000 habitants. L'essor démographique d'Ecublens se poursuit. Après la barre symbolique des 10'000 habitants en 2003, le seuil des 13'000 citoyens a été franchi en octobre 2018. Ecublens conserve ainsi sa place de 10^e ville du Canton, précédée par la Ville de Gland (9^e position) et suivie de la Ville de Prilly (11^e position). La construction de nouveaux projets d'habitation, dont Croset-Parc (256 nouveaux logements) et Les Triades-EPFL (264 logements), contribuent grandement à ce développement.

Afin de marquer l'événement, la Municipalité a reçu, lors de sa Fenêtre de l'Avent, le lundi 10 décembre 2018, la 13'000^e habitante, accompagnée de sa famille. Il s'agit de Mme Laura Noverraz, née Prahin, qui fêtait ses 25 ans le jour-même.

Mme Noverraz, son époux, ainsi que leur fille, sont venus s'installer à Ecublens dans le nouveau quartier de Croset-Parc. Pour Madame, il s'agit d'un retour dans la commune de son enfance, puisqu'elle y a vécu durant plus de 19 ans.



La famille Noverraz, en compagnie de M. Christian Maeder, Syndic, Mme Teuta Jakaj, Cheffe du Service du contrôle des habitants et M. Michel Farine, Conseiller municipal

Les données statistiques ci-après sont basées sur le registre communal des habitants, registre établi au plus près de la réalité.

Population au 31 décembre 2018

	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Suisses :	6'708	6'847
dont		
Bourgeois	1'375	1'469
Vaudois	2'675	2'729
Confédérés	2'658	2'649
Etrangers	5'869	6'187
Total	12'577	13'034
soit une variation annuelle de		+ 457

Arrivées

	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Suisses	477	525
Etrangers	1'240	1'769
Total	1'717	2'294
soit une variation annuelle de		+ 577

Départs

	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Suisses	568	515
Etrangers	1'071	1'330
Total	1'639	1'845
soit une variation annuelle de		+ 206

Etat civil

	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Naissances	129	138
Mariages	123	101
Partenariats	-	1
Séparations	64	51
Divorces	39	32
Décès	104	95
Naturalisations	146	158
Changement de nom	91	72
Adoption	3	-
Reconnaissance	16	17
Désaveu	-	-
Déchéance nationalité	-	-

Autres données statistiques

	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Changements d'adresse internes à la Commune	353	404
Frontaliers (permis G)	1'054	1'128
Domiciles secondaires	419	485

Statistique des religions

	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Protestants	2'006	1'893
Catholiques	4'142	3'919
Autres	3'927	4'933
Sans	2'502	2'289
Total	12'577	13'034

Cartes d'identité



Statistique du nombre de cartes d'identité établies :

	<u>2017</u>	<u>2018</u>
Adultes	172	169
Enfants	98	97
Total	270	266

Déclarations de garantie

Visa touristique pour
la Suisse



49 déclarations de garantie ont été délivrées cette année, dont deux avec un préavis négatif.

Ces déclarations de garantie permettent aux habitants d'Ecublens d'inviter famille/amis/connaissances provenant de pays où un visa d'entrée pour la Suisse est requis.



*Teuta Jakaj, Cheffe du Service
du contrôle des habitants*

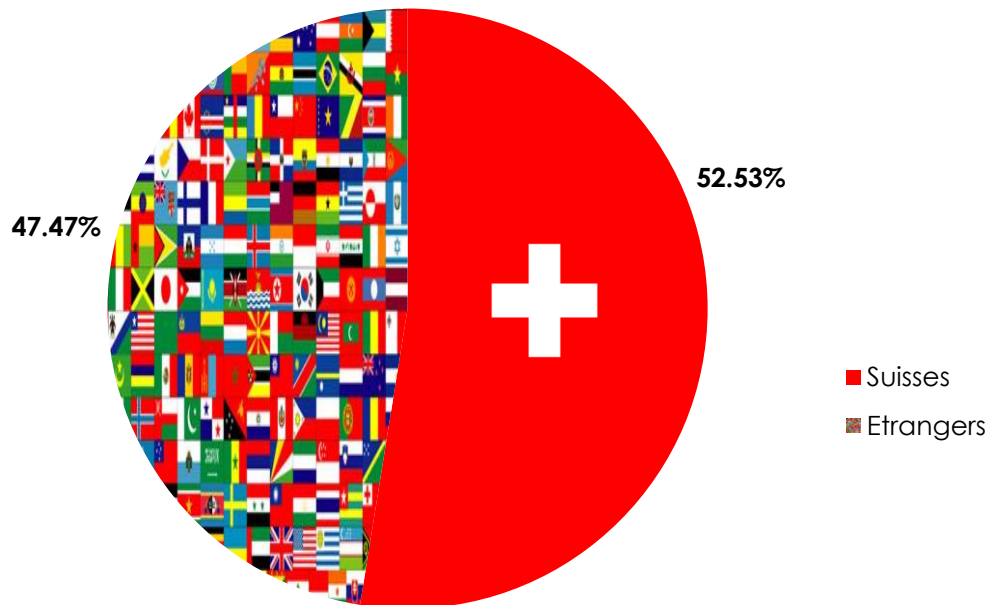
Population au 31 décembre 2018

(Chiffres officiels de la population établie, publiés par le Service cantonal de la statistique)

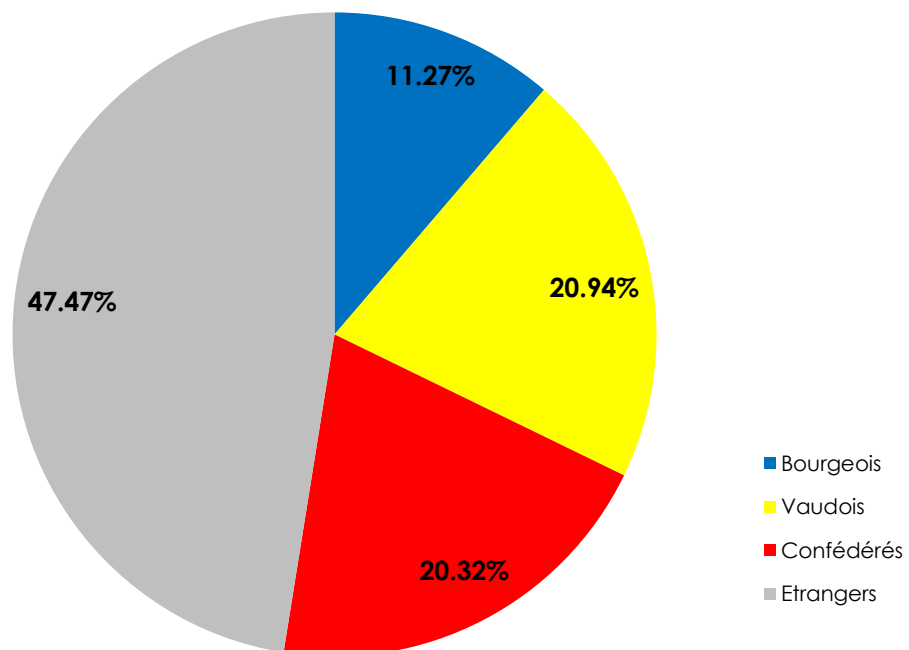
Rang	Villes	31.12.2015	31.12.2016	31.12.2017	31.12.2018
1	Lausanne	134'937	137'053	139'624	139'720
2	Yverdon-les-Bains	29'308	29'570	30'208	30'211
3	Montreux	26'283	26'402	26'653	26'006
4	Nyon	19'861	20'047	20'551	21'239
5	Renens	20'362	20'323	21'114	20'968
6	Vevey	19'217	19'605	19'829	19'904
7	Pully	17'811	17'979	18'194	18'336
8	Morges	15'623	15'819	15'839	15'725
9	Gland	12'663	12'829	13'081	13'101
10	Ecublens	12'288	12'340	12'560	12'939
11	Prilly	11'782	11'871	12'105	12'392
12	La Tour-de-Peilz	11'421	11'637	11'779	11'871
13	Lutry	9'739	9'888	10'001	10'285
14	Aigle	9'757	9'740	10'153	10'134
15	Payerne	9'302	9'301	9'716	9'971
	Communes limitrophes				
17	Bussigny	8'215	8'227	8'677	8'759
19	Crissier	7'542	7'636	8'008	7'905
21	Chavannes-près-Renens	7'374	7'543	7'653	7'741
36	St-Sulpice	3'898	4'148	4'524	4'669
64	Echandens	2'631	2'731	2'757	2'789
89	Denges	1'651	1'624	1'614	1'610

Ecublens en quelques chiffres

Répartition de la population au 31 décembre 2018 (13'034 habitants)

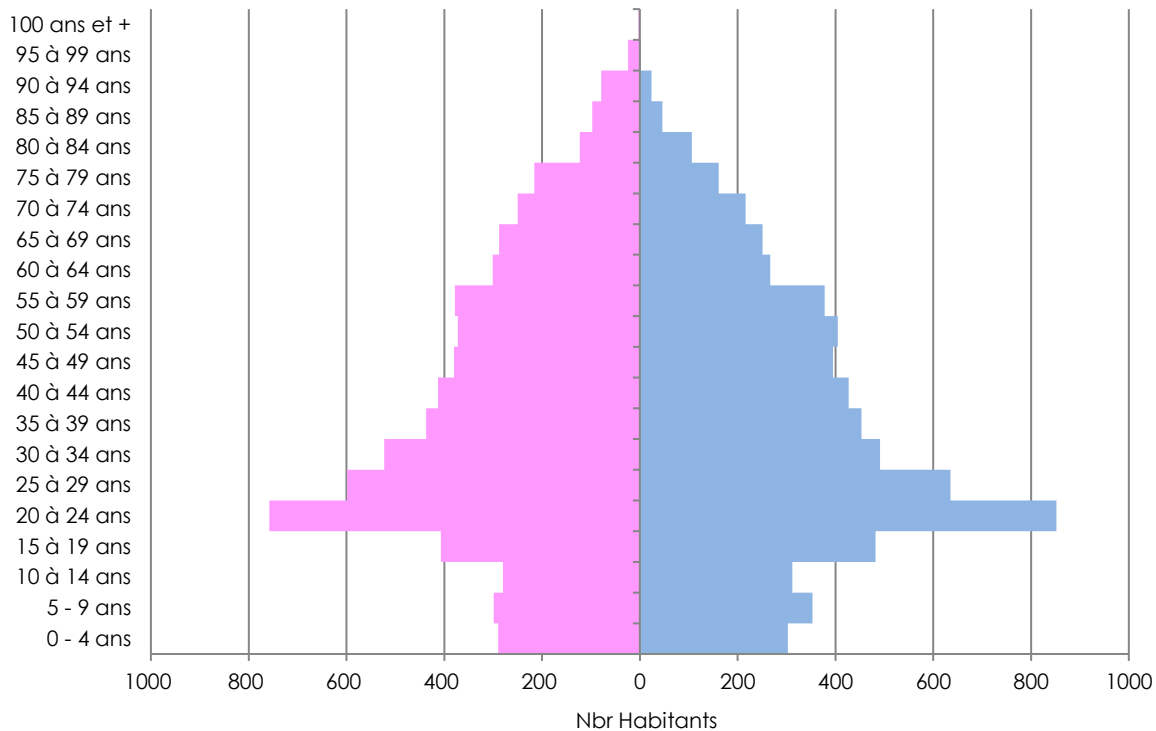


Composition de la population au 31 décembre 2018



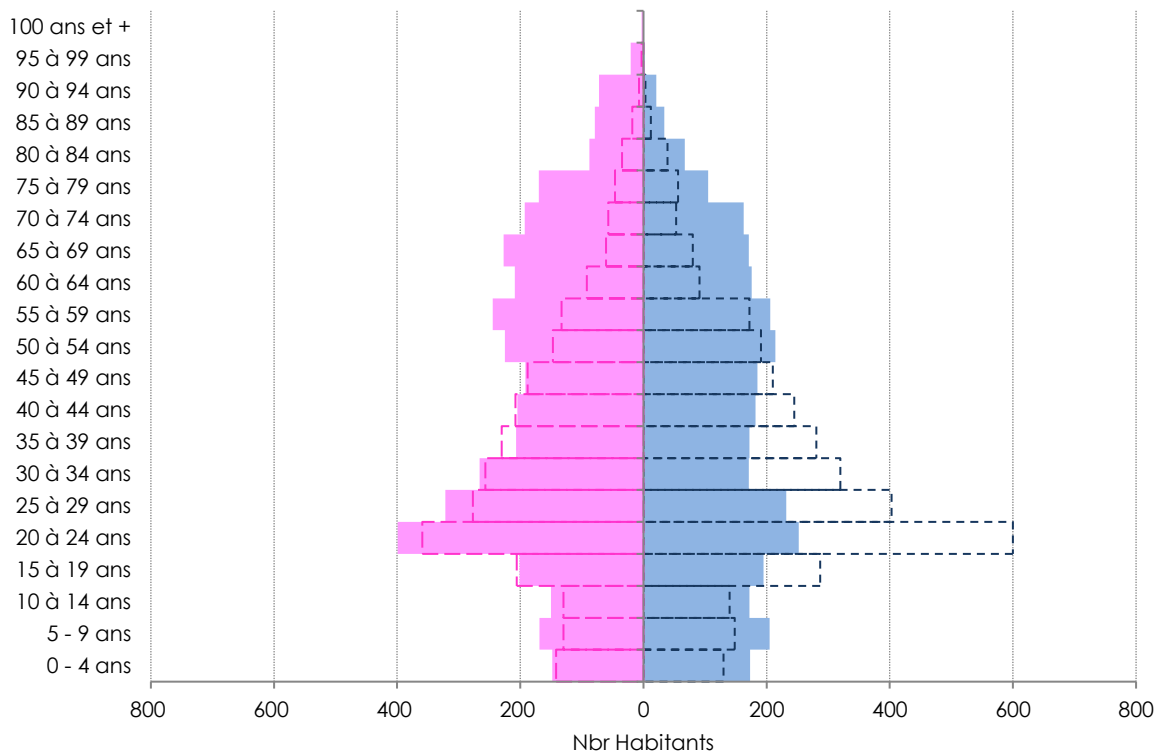
Pyramide des âges

Pyramide des âges au 31.12.2018, Population totale



- Hommes étrangers
- Hommes suisses
- Femmes étrangères
- Femmes suisses

**Pyramide des âges au 31.12.2018
avec mise en évidence des suisses et étrangers**



Les nationalités présentes à Ecublens

La population étrangère d'Ecublens est diversifiée. En effet, nous pouvons dénombrer **116** nationalités différentes et 7 habitants sont apatrides.









Nationalité	Nbre hab.	Nationalité	Nbre hab.	Nationalité	Nbre hab.
Suisse	6'847	Cameroun	14	Israël	4
Portugal	1'186	Equateur	14	Lettonie	4
France	1'017	Pakistan	14	Rép. dominicaine	4
Italie	977	Angola	12	Burkina Faso	3
Espagne	384	Egypte	12	Cuba	3
Kosovo	238	Maurice	12	Guatemala	3
Turquie	172	Taiïwan (Taïp.chinois)	12	Monténégro	3
Serbie	171	Autriche	11	Singapour	3
Macédoine	165	Japon	11	Costa Rica	2
Allemagne	128	République tchèque	11	Géorgie	2
Maroc	110	Somalie	11	Kazakhstan	2
Tunisie	110	Suède	11	Laos	2
Chine	108	Colombie	10	Mali	2
Bulgarie	92	Ethiopie	10	Mauritanie	2
Inde	71	Thaïlande	10	Mongolie	2
Brésil	65	Slovaquie	9	Philippines	2
Iran	64	Madagascar	8	Soudan	2
Belgique	55	Ukraine	8	Arabie saoudite	1
Erythrée	50	Albanie	7	Bélarus	1
Russie	50	Irak	7	Danemark	1
Roumanie	49	Moldavie	7	El Salvador	1
Pologne	43	Nigéria	7	Estonie	1
Chili	42	Slovénie	7	Gabon	1
Afghanistan	40	Lituanie	6	Gambie	1
Bosnie-Herzégovine	40	Mexique	6	Guinée-équatoriale	1
Etats-Unis	38	Pérou	6	Islande	1
Canada	35	Argentine	5	Libye	1
Grèce	35	Irlande	5	Malaisie	1
Royaume-Uni	35	Luxembourg	5	Monaco	1
Corée (Sud)	31	Norvège	5	Niger	1
Algérie	30	Sénégal	5	Nouvelle-Zélande	1
Syrie	28	Arménie	4	Palestine	1
Sri Lanka	25	Australie	4	Panama	1
Liban	24	Bolivie	4	Rwanda	1
Vietnam	23	Cambodge	4	Sierra Leone	1
Congo (Kinshasa)	22	Cap-Vert	4	Togo	1
Pays-Bas	22	Côte d'Ivoire	4	Uruguay	1
Croatie	19	Ghana	4	Venezuela	1
Hongrie	17	Haïti	4		



Population étrangère : répartition par type d'autorisation de séjour

Ces informations permettent notamment de mettre en évidence que 53.85 % des étrangers établis à Ecublens possèdent un permis d'établissement C. Les habitants européens représentent 67.24 % de la population étrangère de notre Commune.

Pour une description complète des différentes autorisations de séjour, vous pouvez consulter le lien ci-après : <https://www.sem.admin.ch/sem/fr/home/themen/aufenthalt.html>

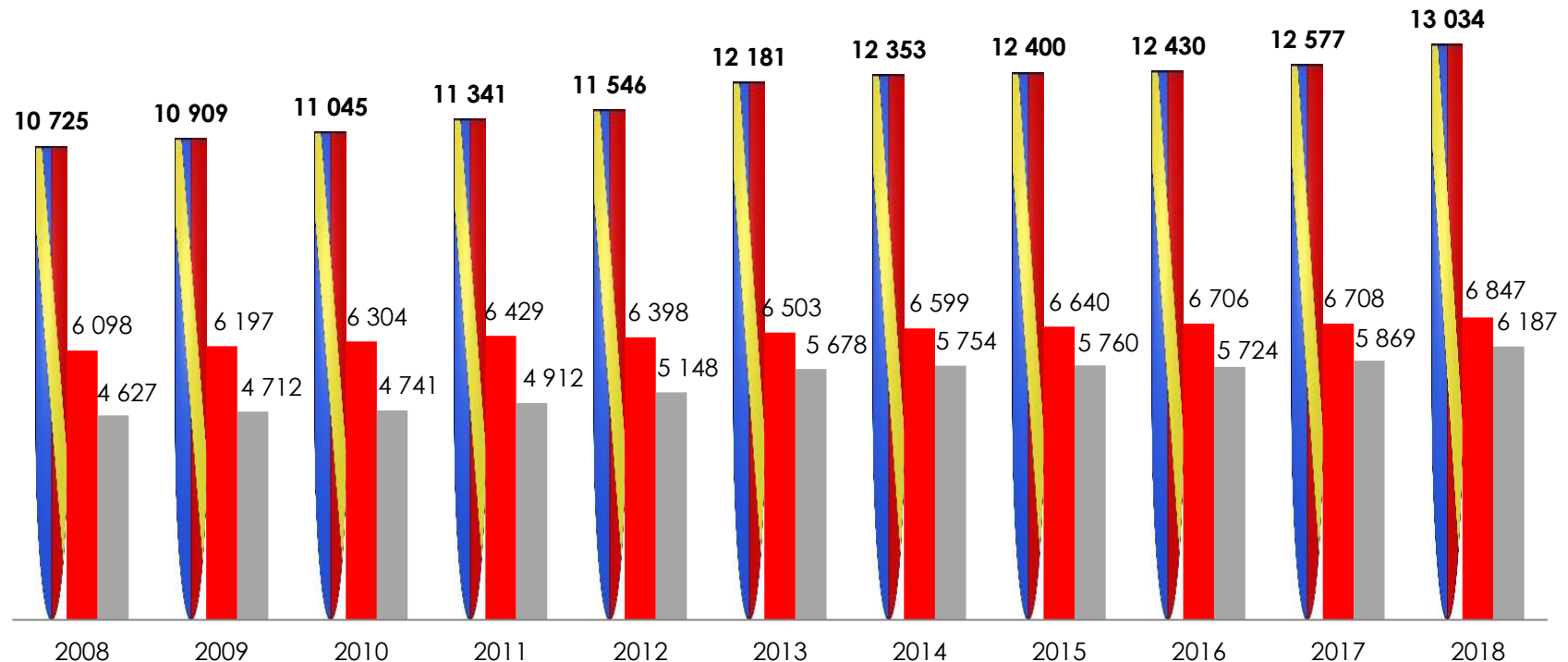
	UE / AELE	Etats-tiers
		
 Autorisation d'établissement (Livret C)	2'460	872
 Autorisation de séjour (Livret B)	1'572	883
 Autorisation de séjour courte durée (Livret L)	70	62
 Autorisation de séjour avec activité pour conjoint de fonctionnaire international (Livret Ci)	1	-
 Autorisation de séjour pour étrangers admis provisoirement (Livret F)	-	112
 Autorisation de séjour pour requérants d'asile (Livret N)	-	41

Fonctionnaires internationaux : 7 personnes.

En attente d'autorisation : 107 personnes.

Evolution de la population d'Ecublens de 2008 à 2018 (selon registre communal des habitants)

■ Population totale
 ■ Suisses
 ■ Etrangers



La croissance démographique observée durant ces dernières années se confirme à nouveau cette année avec une augmentation de la population de + 457 personnes par rapport à l'année 2017. Les Hautes Ecoles, ainsi que la réalisation d'un important plan de quartier, constituent des facteurs accélérateurs de ce développement démographique qui devrait se poursuivre en 2019. Le nombre d'habitants suisses reste stable (augmentation de 12.30 % depuis 2008) en comparaison du nombre d'étrangers qui s'accroît cette année encore (+ 318 habitants). En dix ans, la population étrangère a augmenté de 33.70 % pour atteindre le nombre de 6'187 habitants en 2018.

